Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Pyrénées-Orientales

Commune de Tresserre

Informations sur les risques naturels et technologiques

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **568 /2006** du **07 février 2006** mis à jour le **AP n°2011096-0212 du 6/04/2011**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — oui **X** non

PSS valant PPRI	date	**24 septembre 1964**	aléa	**Inondation**
	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence sont :

Dossier départemental des risques majeurs (DDRM)	Consultable sur Internet **X**
Plan des surfaces submersibles PSS du 24 septembre 1964	Consultable sur Internet **X**
Atlas des zones inondables	Consultable sur Internet **X**
	Consultable sur Internet
	Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — oui non **X**

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet
	Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone **5**	zone **4**	zone **3** **X**	zone **2**	Zone **1**

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique
Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français
Atlas des zones inondables
Cartographie du zonage sismique

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **le 1er mars 2011**

Le préfet de département